



## Communiqué de presse

Jeudi 25 juin 2025

### Énergies renouvelables : un parcours d'initiation pour former les nouveaux élus locaux

Alors que s'ouvre un nouveau mandat municipal et intercommunal, le réseau Cler, l'Association des Maires ruraux de France, Intercommunalités de France, France Villes et territoires Durables et AMORCE lancent ce jeudi 25 juin les inscriptions pour la troisième édition du parcours d'initiation des élu-es locaux aux énergies renouvelables intitulé [Les énergies renouvelables : une chance pour mon territoire !](#)

### Énergies renouvelables : les élus locaux en première ligne

Dans un contexte de crise énergétique, les énergies renouvelables constituent un levier majeur pour sortir des énergies fossiles et bâtir l'autonomie énergétique des communes et intercommunalités. Bien que ce constat soit partagé par un bon nombre d'élu-es locaux, il est parfois difficile d'animer le dialogue sur leur territoire, de répondre aux sollicitations des développeurs et de savoir par où commencer pour planifier de tels projets, par manque d'informations et crainte des oppositions.

De plus, la loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables de 2023 place les élu-es communaux et notamment ruraux en première ligne pour définir des zones d'accélération des énergies renouvelables sans même qu'ils disposent des moyens humains et d'ingénierie pour le faire.

### Énergies renouvelables : une chance pour les territoires

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint pour les collectivités, les énergies renouvelables locales génèrent, entre autres, des retombées économiques intéressantes pour les territoires d'implantation d'autant plus lorsque les citoyen·nes et les collectivités sont pleinement intégrés à la gouvernance des projets. En effet, elles permettent de financer de nouvelles infrastructures, des actions d'inclusion ou

bien même des services publics locaux. Parce qu'ils répondent aux besoins des habitants et habitantes et créent une dynamique démocratique, ces projets d'énergies renouvelables sont souvent mieux appropriés que les projets privés parfois perçus comme déconnectés des préoccupations locales.

### **Un parcours pour former les nouveaux élus locaux**

Face à ces opportunités et défis auxquels les élu-es doivent répondre, le réseau Cler, l'Association des Maires ruraux de France, Intercommunalités de France, France Villes et territoires Durables et AMORCE unissent leur force et leurs expertises pour former gratuitement les nouveaux élu-es locaux aux énergies renouvelables avec le soutien de l'ADEME. Ce parcours d'initiation se déroulera en ligne d'octobre à décembre 2026 au travers de plusieurs modules adaptés aux binômes élu-es-agent-es. Cette nouvelle édition propose un focus sur les outils de planification, l'agri-PV, l'autoconsommation collective et le dialogue territorial pour prévenir les conflits.

*“Depuis 2024, nous avons réussi chaque année à mobiliser entre 300 et 400 élu-es. Cela prouve que les élu-es, et en particulier celles et ceux dépourvus en ingénierie, ont besoin d'être informés et rassurés sur les énergies renouvelables. Ce parcours leur permet de prendre conscience qu'ils ne sont pas seuls pour mener la transition énergétique territoriale, qu'ils peuvent s'appuyer sur un réseau d'acteurs publics pour bâtir des projets de qualité.”* explique Pauline Michaud, responsable de projets énergie et territoires au réseau Cler.

*“J'ai appris beaucoup et ce parcours a confirmé la nécessité pour nos communes d'agir et de développer les énergies renouvelables.”* témoigne Marie-Josée Déprez, Maire de Clary, dans les Hauts de France et participante à l'édition 2025.

**Pour Fanny Lacroix, Vice-présidente de l'Association des maires ruraux de France :** *“Il est toujours difficile pour les élu-es ruraux de s'y retrouver dans le sujet des énergies renouvelables, entre la complexité technico-administrative des projets, le manque d'ingénierie et la défiance d'une partie de la population. Cette période de début de mandat est idéale pour se former, pouvoir répondre aux idées reçues et découvrir le panel de possibilités d'engagement pour les communes autour des énergies renouvelables. Plus elles s'investissent, et avec elles les habitant-es, dans la planification et la gouvernance des projets d'énergies renouvelables, plus ces derniers créeront des retombées positives pour le territoire et une fierté locale.”*

**Pour Jean Révéreault, Vice-Président aux transitions écologiques d'Intercommunalités de France :** *“Engager et accentuer la transition énergétique de nos communes et communautés sera au cœur du mandat pour rendre plus robuste nos territoires. Qu'il s'agisse de sobriété énergétique, de production locale d'énergies,*

*des rendez-vous sont prévus pour le prochain mandat : mise en œuvre du décret tertiaire pour nos bâtiments, planification des zones d'accélération, plans locaux d'urbanisme, PCAET... tout confirme le rôle des élu-es du bloc local et notamment des intercommunalités. Ce parcours d'accompagnement auprès des élu-es locaux donne des clefs essentielles pour contribuer aux transitions dans un contexte incertain."*

**Pour Sébastien Maire, Délégué général de France Villes et territoires**

**Durables :** *"Dans un contexte de bouleversements environnementaux, la résilience énergétique des territoires repose sur leur capacité à conjuguer sobriété et développement des énergies renouvelables. Pour réussir cette transformation, les élus doivent disposer de connaissances et d'outils pour arbitrer, planifier l'action et accompagner le changement."*

**Pour Nicolas Garnier, Délégué Général d'AMORCE :** *"Les collectivités qui captent le mieux la valeur des projets d'énergies renouvelables, économiques, sociales et environnementales, sont celles qui s'impliquent dès les premières phases du projet. Nos adhérent-es citent en premier lieu la gouvernance partagée et l'entrée au capital, la mobilisation du foncier public et l'implication citoyenne comme leviers pour renforcer les retombées locales."*

**S'inscrire au parcours**

**Pour participer gratuitement, les élu-es qui souhaitent rejoindre le parcours d'initiation doivent s'inscrire dès maintenant via [un formulaire d'inscription](#)**

*Le [réseau Cler](#) est une association nationale, agréée pour la protection de l'environnement, qui rassemble près de 300 structures professionnelles de terrain, engagées pour la transition énergétique juste et ambitieuse. Sa raison d'être : accélérer la transition énergétique à l'échelle locale, nationale et européenne.*

*L'[Association des maires ruraux de France](#) (AMRF) fédère près de 13 500 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire de 88 associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires*

ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques. Depuis 2023, l'AMRF déploie le programme du Grand Atelier des maires ruraux pour la transition écologique.

*[Intercommunalités de France](#) est une association nationale d'élus représentant les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux. Elle accompagne ses adhérents par la mise à disposition de l'expertise de son équipe. L'association fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 200 communautés d'agglomération, 12 communautés urbaines, 9 établissements publics territoriaux du Grand Paris, 720 communautés de communes, qui représentent près de 80 % de la population française.*

*[France Villes et territoires Durables](#) est l'association française des parties prenantes professionnelles publiques et privées de la ville et des territoires durables et résilients, qui réunit l'Etat, des collectivités locales, des entreprises et des experts. Elle vise à repérer et rediffuser le plus largement possible les meilleures méthodes, outils et exemples de réalisations qui permettent d'accélérer la transition écologique et sociale des territoires.*

*[AMORCE](#) rassemble plus de 1 100 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations) et constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.*